
BUREAU DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 23 juin 2016 à 17h30, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
BOURDEAU
BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
DRUMETTAZ CLARAFOND
MERY
LE MONTCEL
MOUXY
PUGNY CHATENOD
SAINT OFFENGE
TREVIGNIN
VIVIERS DU LAC
VOGLANS

DORD Dominique
BERETTI Renaud
FRUGIER Michel
DRIVET Jean-Marc
FRANCOIS Marie-Pierre
CROZE Jean-Claude
JACQUIER Nicolas
BOUVIER Eudes
EICHENLAUB Jean-Christophe
KOEHREN Gabrielle
MASSONNAT Jean-Guy
GELLOZ Bernard
GONTHIER Gérard
AGUETTAZ Robert
MERCIER Yves

Pouvoir de Robert CLERC
Pouvoir de Corinne CASANOVA

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU

ABSENTS EXCUSES :

AIX LES BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
GRESY SUR AIX
ONTEX
TRESSERVE

CASANOVA Corinne
FALCETTA Nicole
CLERC Robert
CURTILLET Jacques
LOISEAU Jean-Claude

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel
M. GIMOND Frédéric
Mme REVOL Martine
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle
Mme QUAY THEVENON Eline

Directeur général des services
Directeur général adjoint
Directrice de cabinet
Responsable juridique
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 juin 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 35 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 7 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 15 présents et 19 votants en début de séance.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2016

Exécutoire le : 27 JUIN 2016

Affichée le : 27 JUIN 2016

Visée le : 27 JUIN 2016

MARCHES PUBLICS

Marché n°2012-09 - Fourniture en réactifs des usines de dépollution de Grand Lac
Lot n°3 : Fourniture d'acide sulfurique, lessive de soude en vrac et en container,
hypochlorite de soude
Avenant 1

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'Appel d'Offres du 13 juin 2016 concernant l'avenant sur le lot n°3 du marché 2012-09 de fourniture en réactifs des usines de dépollution de la CALB. Par marché n°2012/09 de fournitures à bons de commande relatif à la fourniture en réactifs des usines de dépollution de la CALB, Grand Lac a confié à l'entreprise PRODUITS CHIMIQUES PLATRET, domiciliée à Annemasse la livraison de Javel, de soude et d'acide sulfurique sur l'usine d'Aix les Bains, dans le cadre du lot 3 et pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT (48 000 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert décomposé en trois lots :

- Lot n° 1 : Fourniture de Chlorure Ferrique
- Lot n° 2 : Fourniture de Chaux éteinte
- Lot n° 3 : Fourniture d'Acide Sulfurique, Lessive de soude en vrac et en container, Hypochlorite de soude

Au cours de cette année 2016 d'exercice du marché, pour maintenir les performances du système de désodorisation de l'usine d'Aix les Bains, un dosage plus important en soude et en Javel a été nécessaire. Cette consommation plus importante a conduit à l'atteinte du montant maximum annuel de 40 000 € HT fin mai 2016 sur ce lot 3. Pour assurer la continuité de service jusqu'à début juillet 2016 (date de démarrage d'un nouveau marché sur la fourniture en réactifs des usines de dépollution de Grand Lac) le coût supplémentaire estimé est de 5 500 € HT (6 600 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise PRODUITS CHIMIQUES PLATRET sur ce lot 3, d'un montant maximum annuel de **40 000 € HT** (48 000 € TTC)

Est donc porté à : 45 500 € HT (54 600 € TTC) par le présent avenant, soit +13.75 % par rapport au marché initial.

Il indique que des crédits sont régulièrement inscrits au budget assainissement article 60623.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant 1 au marché n°2012/09 lot 3 avec l'entreprise indiquée.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 15
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

Marché n°2012 – 09

**MARCHE DE FOURNITURES
À BONS DE COMMANDE**

**FOURNITURE EN REACTIFS DES USINES DE
DEPOLLUTION DE LA CALB**

LOT N°3

Javel, Soude, Acide

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise PRODUITS CHIMIQUES PLATRET, domiciliée 27 rue Montréal – Zone industrielle - BP 458 – 74 108 ANNEMASSE, représentée par M. Claude PLATRET,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché 12/09 de fournitures à bons de commande relatif à la 'fourniture en réactifs des usines de dépollution de la CALB', Grand Lac a confié à l'entreprise PRODUITS CHIMIQUES PLATRET, domiciliée à Annemasse la livraison de Javel, de soude et d'acide sulfurique sur l'usine d'Aix les Bains, dans le cadre du lot 3 et pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT (48 000 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert décomposé en trois lots :

- Lot n° 1 : Fourniture de Chlorure Ferrique
- Lot n° 2 : Fourniture de Chaux éteinte
- Lot n° 3 : Fourniture d'Acide Sulfurique, Lessive de soude en vrac et en container, Hypochlorite de soude

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Au cours de cette année 2016 d'exercice du marché, pour maintenir les performances du système de désodorisation de l'usine d'Aix les Bains, un dosage plus important en soude et en Javel a été nécessaire.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Cette consommation plus importante a conduit à l'atteinte du montant maximum annuel de 40 000 € HT fin mai 2016 sur ce lot 3.

Pour assurer la continuité de service jusqu'à début juillet 2016 (date de démarrage d'un nouveau marché sur la fourniture en réactifs des usines de dépollution de Grand Lac) le coût supplémentaire estimé est de 5 500 € HT (6 600 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise PRODUITS CHIMIQUES PLATRET sur ce lot 3, d'un montant maximum annuel de **40 000 € HT** (48 000 € TTC)

Est donc porté à : **45 500 € HT** (54 600 € TTC) par le présent avenant, soit +13.75 % par rapport au marché initial.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

Pour la société PRODUITS CHIMIQUES PLATRET,

Pour Grand Lac

M. Claude PLATRET
Directeur de la société PRODUIT CHIMIQUES PLATRET

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché 2012-09 - Fourniture en réactifs des usines de dépollution de Grand Lac - lot 3 : Fourniture d'acide sulfurique, lessive de soude en vrac et en container, hypochlorite de soude - Avenant 1

Date de transmission de l'acte : 27/06/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2016

Numéro de l'acte : d1419 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160623-d1419-DE

Date de décision : 23/06/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires